

DIEC/18-770-1769 du 19/02/2018

**BACCALAUREAT GENERAL - SESSION 2018 - ORGANISATION DES EPREUVES FACULTATIVES
ECRITES DE LANGUES**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Fax : 04 42 91 75 02

La liste des centres d'examen des épreuves facultatives orales de langues et des épreuves facultatives des disciplines artistiques fera l'objet d'une publication ultérieure.

Modalités des épreuves facultatives écrites de langues enseignées à des publics peu nombreux, dites « rares »

A compter de la session 2018, la correction des épreuves écrites facultatives de langues rares est dématérialisée.

Les candidats composeront sur des copies spécifiques et celles-ci seront numérisées par la DIEC 3.02.

1 – Calendrier des épreuves

Dates et horaires	Séries concernées	Centre d'épreuves	Modalités de circulation des copies
Mercredi 28 mars 2018 de 14h à 16h	BCG - BTN toutes	Lycée Saint Joseph les Maristes - Marseille	Transmission au rectorat par le centre d'épreuves le 30 mars 2018 au plus tard

2 – Matériel fourni

- Etiquettes de table
- Listes d'émargement spécifique
- Copies modèle CMEN_A3_V2.2
- Papier brouillon
- Consigne pour les surveillants de salle

3 – Procédure

- Vérifier que le pavé d'identification en haut des copies est bien complété.
- **Classer les copies par langues avec la liste d'émargement correspondante.**
Pour chaque candidat absent, le candidat devra être coché absent sur la liste d'émargement et il est introduit dans le lot des copies, en lieu et place de sa copie, une copie blanche. La mention « absent » figure visiblement sur la copie.

4 – Circulation des copies

Les copies non-anonymées sont acheminées par le centre d'épreuves au rectorat pour le vendredi 30 mars au plus tard.

Consultation des copies à l'issue de la session :

Les demandes de consultation de copies seront à adresser au rectorat pour les candidats qui en feraient la demande.

LANGUES		Baccalauréat général
ALBANAIS		6
ARMENIEN		13
BERBERE	KABYLE	6
	RIFAIN	8
	CHLEUH	1
BULGARE		1
COREEN		4
CROATE		2
HONGROIS		1
MALGACHE		3
NORVEGIEN		1
ROUMAIN		7
SERBE		1
SLOVAQUE		2
SUEDOIS		1
SWAHILI		1
TURC		31
VIETNAMIEN		5
EFFECTIF TOTAL		94

Les convocations des candidats ont été adressées par mail le **lundi 12 février 2018** aux établissements d'origine.

Je vous remercie de bien veiller à distribuer les convocations aux candidats concernés avant les épreuves.

Un manquement dans la distribution pénalise le candidat car celui-ci ne sera pas en mesure de présenter l'épreuve après cette date.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille